

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL



Réunion restreinte du Lundi 13 Avril 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1- Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2- Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3- Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4- Protège-tibias

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclubs le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

INFORMATION IMPORTANTE

La finale de la coupe du Val de Marne Seniors Futsal se déroulera le **Jeudi 04 Juin 2026 à 20h00** au Gymnase Centre Du Bord de Marne 2 rue de la Prairie 94170 LE PERREUX SUR MARNE.

Remerciements au club de B2M FUTSAL et à la municipalité pour le prêt du gymnase.

Rappel : Aucune rencontre de championnat ne sera disputée après la date du 17/05/2026

MATCHES REMIS

53498847 : SAINT MAURICE AJ 1 / FC VERS L'AV. VITRY 1 Futsal D1 du 29/03/2026 reporté au 19/04/2026

54778546 : VENOM FUTSAL 1 / VITRY ASC 2 Futsal D2.B du 08/05/2026 reporté au 24/04/2026

53498860 : CITOYEN DU MONDE 1 / FC VERS L'AV. VITRY 1 Futsal D1 du 08/05/2026 avancé au 24/04/2026

53498853 : FC VERS L'AV. VITRY 1 / CHAMPIGNY CF 2 Futsal D1 du 11/04/2026 reporté au 02/05/2026

53498846 : SAINT MAURICE AJ 1 / FC VERS L'AV. VITRY 1 Futsal D1 du 19/04/2026 reporté à DU

FUTSAL D1

DESIGNATION DES ARBITRES

RAPPEL = A partir des matchs retours, la CDA désignera 2 arbitres à la charge des deux clubs

53498860 : CITOYEN DU MONDE 1 / FC VERS L'AV. VITRY 1 Futsal D1 du 08/05/2026

Courriel en date du 13/04/2026 du club de CITOYEN DU MONDE informant de la non-disponibilité du gymnase les jours fériés avec demande d'avancer la rencontre au 24/04/2026.

La Commission fixe la rencontre au 24/04/2026 à 21h00.

Prévenir l'équipe adverse.

53498853 : FC VERS L'AV. VITRY 1 / CHAMPIGNY CF 2 Futsal D1 du 11/04/2026

Courriel en date du 08/04/2026 du club du FC VERS L'AV. VITRY et de la municipalité informant de la non-disponibilité du gymnase le week-end des 11 et 12/04/2026.

La Commission fixe la rencontre au 18/04/2026.

Prévenir l'équipe adverse.

53498847 : SAINT MAURICE AJ 1 / FC VERS L'AV. VITRY 1 Futsal D1 du 29/03/26 remis au 19/04/2026

Courriel (adresse non officielle, rencontre, numéro de match et division non indiqués...) du Club de SAINT MAURICE AJ informant de la non-attribution de gymnase pour la rencontre citée en objet demandant une solution de secours.

La Commission vous rappelle la nécessité de fournir impérativement toutes les informations nécessaires rappelées ci-dessus sur la rencontre concernée et d'utiliser pour se faire la messagerie officielle.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure (DU) en attente pour sa réunion du 20/04/2026 de votre part, de la disponibilité d'un gymnase pour disputer la rencontre citée en objet.

En l'absence d'informations, la rencontre sera inversée et fixée à la date du 09/05/2026 après accord de l'équipe adverse.

COUPE VAL DE MARNE FUTSAL

Les rencontres des :

½ de finales se dérouleront sur le gymnase du 1er nommé au cours de la semaine du 20/04 au 26/04/2026

2 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre à la charge des 2 clubs, paiement le jour du match

Tirage au sort des 1/2 Finales :

N°55610489 : **VSG FUTSAL 1** / B2M FUTSAL 1 C VdM Futsal du 13/04/26 **résultat 7-0**

N°55610490 : VITRY ASC 3 / - RUNGIS US 1 C VdM Futsal du 25/04/26

FMI ou Feuilles de match manquantes

Après 2 appels de feuille de match – Match perdu par pénalité au club recevant (Article 44.2 DU RSG 94)

Appel de Feuille de Match

(Rappel RSG 94) 44.2 – Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

1^{er} Appel de Feuille de Match :